

Rapport public Parcoursup session 2021

IRFSS - D.E Assistant de Service Social (23767)

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 17 juillet 2021.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale
IRFSS - D.E Assistant de Service Social (23767)	Jury par défaut	Tous les candidats	55	249	93	113

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Disposer de qualités humaines, d'empathie, de bienveillance et d'écoute

Ces qualités humaines sont essentielles dans toutes les filières ouvrant aux métiers du travail social.

Montrer une capacité à gérer ses émotions et son stress face à des situations humaines difficiles ou complexes et à développer la maîtrise de soi

Les filières de formation en travail social préparent à des métiers caractérisés par l'accompagnement socio-éducatif et psychologique de personnes en situation de fragilité (jeunes, enfants, personnes en situation de handicap, personnes présentant un traumatisme, ...).

Cet attendu marque ainsi l'importance, pour les filières de formation en travail social, que le candidat puisse analyser et comprendre les situations humaines auxquelles il est confronté en réussissant à maîtriser ses propres émotions.

Montrer un intérêt pour les questions sociales et une ouverture au monde

Cet attendu marque l'importance, pour les filières de formation en travail social, que le candidat ait un niveau minimum de curiosité pour la société et le monde qui l'entoure. Ces formations pluridisciplinaires ne peuvent être envisagées indépendamment des réalités humaines, sociales et culturelles qui caractérisent notre société.

Montrer un intérêt pour les questions d'apprentissage et d'éducation

Les filières du travail social supposent un intérêt pour l'étude des processus d'apprentissage et des problématiques d'éducation et de formation.

Manifester de la curiosité et de l'intérêt pour l'engagement et la prise de responsabilités dans des projets collectifs

Le domaine professionnel auquel préparent les formations en travail social renvoie en effet à l'accompagnement social-éducatif des personnes pour lesquelles le professionnel est responsable et garant de l'éthique professionnelle et des valeurs qui y sont attachées.

Pouvoir travailler de façon autonome, organiser son travail et travailler seul et en équipe

Cet attendu marque l'importance pour les formations de la capacité du candidat à travailler de façon autonome, seul ou en petit groupe. La capacité à travailler en équipe est donc importante pour ces formations.

Savoir mobiliser des compétences d'expression orale et écrite

Cet attendu marque l'importance, pour le travail social, de la mobilisation de compétences d'expression orale et écrite, par le candidat. D'une part, les compétences développées en travail social nécessitent des qualités d'expression orale pour accompagner les personnes concernées ; d'autre part, elles impliquent par exemple la rédaction de courriers, de rapports...

Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

La formation se déroule en 6 semestres. Elle comprend, en alternance 1 740 h de formation théorique et 1 820 heures (52 semaines) de formation pratique. Elle est constituée d'enseignements théoriques, méthodologiques, appliqués et pratiques, un enseignement de langue vivante étrangère et un enseignement relatif aux pratiques informatiques et numériques.

La formation théorique est composée de 4 domaines de formation:

- DF1: Intervention professionnelle en travail social (650 heures);
- DF2: Analyse des questions sociales de l'intervention professionnelle en travail social (574 heures);
- DF3: communication professionnelle en travail social (248 heures);
- DF4: Dynamique interinstitutionnelle, partenariats et réseaux (268 heures).

Ces quatre domaines de formation sont traversés par l'unité de formation «initiation à la méthode de recherche»

Pour en savoir plus : <https://solidarites-sante.gouv.fr/metiers-et-concours/les-metiers-du-travail-social/reforme-des-diplomes-en-travail-social/>

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

L'admission est soumise à trois étapes :

Evaluation du dossier :

Chaque dossier est évalué par un représentant du Centre de Formation. Un temps d'harmonisation du système de notation des membres de jury a lieu à chaque début de séquence d'évaluation, ainsi qu'un temps de régulation aura lieu en fin de séquence. La liste des candidats retenue est arrêtée par une commission d'examen des vœux composée du directeur de la formation, du responsable pédagogique et d'un formateur. Cette commission se réunit à l'issue de l'étude des dossiers et arrête la liste des candidats retenus pour l'étape de l'entretien. L'évaluation des dossiers repose sur les éléments d'appréciation suivants, pondérés de 1 à 4 selon le degré d'importance. Une grille d'évaluation permet d'apprécier chaque dossier au regard des pièces demandées

Maîtrise de l'expression écrite : Note obtenue à l'épreuve écrite du bac de français ou, à défaut, moyenne obtenue en français en 1ère

Qualité du parcours (scolaire, universitaire):

Moyenne des notes obtenues au baccalauréat ou moyenne générale d'une discipline en sciences humaines (philosophie, SES, prévention santé environnement) ou disciplines universitaires

Avis du conseil de classe, fiche avenir...

Capacité à expliciter ses motivations: Qualité de l'expression des motivations/de la vision du métier (projet de formation)

Parcours expérientiel: Acquis de l'expérience professionnelle (expériences dans le secteur, travaux saisonniers, expériences professionnelles antérieures...) et personnelle (bénévolat, engagement humanitaire, associatif, parcours citoyen, diplômes du PSCI ou PSC2, SST,...)

ADMISSION

Chaque candidat ayant obtenu une note de 10/20 sur l'épreuve d'admissibilité sera convoqué à un entretien d'admission destiné à vérifier les motivations et les prérequis propres à l'entrée en formation d'assistant de service social. Cet entretien de 20 minutes permet d'apprécier l'aptitude et la motivation du candidat à l'exercice de la profession. Cet entretien prend appui sur les attendus nationaux définis dans l'arrêté du 10 janvier 2019 relatif au cadre national sur les attendus des formations conduisant au diplôme d'Etat d'Assistant de Service Social.

COMMISSION D'ADMISSION

A l'issue des entretiens est mis en place une commission d'admission qui établit la liste des candidats admis en liste principale et des candidats admis en liste complémentaire. En fonction de critères retenus par la commission, un classement est opéré afin de déterminer l'ordre d'appel des candidats admis en liste complémentaire au fur et à mesure des désistements de la liste principale. En cas d'égalité le candidat ayant validé ses vœux le plus tôt sera privilégié. La réussite aux épreuves de sélection organisées par l'IRFSS Centre Val de Loire entraîne l'admissibilité uniquement pour la rentrée scolaire de l'année civile en cours. Toutefois, en cas de force majeure dûment argumentée et constatée, une demande de **report d'entrée en formation d'une année** peut être accordée par le directeur du centre de formation ou son représentant.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

- Bien se documenter sur la formation (Portes Ouvertes, Site Internet, Forum Etudiants...)
- Avoir une bonne connaissance du métier d'ASS (rencontrer des professionnels dans plusieurs secteurs - publics, privés, associatifs - , consulter les fiches métiers...)
- Avoir pris conscience que ce métier comprend une grande part de gestion administrative
- Sécuriser son parcours d'un point de vue financier (logement; alimentation, déplacement pour aller en stage...) sur les 3 années de la formation.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Maîtrise de l'expression écrite	Notes de 20 à 15 (4 points); Notes de 14 à 10 (3 points); notes de 9 à 6 (2 points); notes de 5 à 0 (1 point)	Note obtenue à l'épreuve écrite du bac de français ou, à défaut, moyenne obtenue en français en 1ère	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Qualité du parcours (scolaire, universitaire)	Notes de 20 à 15 (4 points); Notes de 14 à 10 (3 points); notes de 9 à 6 (2 points); notes de 5 à 0 (1 point)	Moyenne des notes obtenues au baccalauréat ou moyenne générale d'une discipline en sciences humaines (philosophie, SES, prévention santé environnement) ou disciplines universitaires	Important
	Qualité du parcours (scolaire, universitaire)	très satisfaisant (4 points); satisfaisant (3 points); peu satisfaisant (2 points); peu démontré (1 point)	Avis du conseil de classe, fiche avenir...	Important
Savoir-être	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Capacité à expliciter ses motivations	Les motivations sont explicitement énoncées en lien avec le métier (4 points); Les motivations sont énoncées (3 points); La vision du métier est peu appréhendée (2 points); La vision du métier n'est pas appréhendée (1 point)	Qualité de l'expression des motivations/de la vision du métier (projet de formation)	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Parcours expérientiel	très satisfaisant (4 points); satisfaisant (3 points); peu satisfaisant (2 points); peu démontré (1 point)	Acquis de l'expérience professionnelle (expériences dans le secteur, travaux saisonniers, expériences	Important

			professionnelles antérieures...) et personnelle (bénévolat, engagement humanitaire, associatif, parcours citoyen, diplômes du PSCI ou PSC2, SST,...)	
--	--	--	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--

Signature :

ERIC TROUVE,
Directeur de l'établissement IRFSS